

<http://enseignants.se-uns.org/Cour-des-comptes-des-preconisations-deconnectees-et-contre-productives>



Cour des comptes : des préconisations déconnectées et contre-productives

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 4 octobre 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Alors que s'ouvre une nouvelle mandature, la cour des comptes revient sur son rapport de mai 2013 « Gérer les enseignants autrement » pour examiner la portée des mesures prises depuis cette date et conclure « Gérer les enseignants autrement. Une réforme qui reste à faire ». Elle y réitère, complète ou reformule 13 recommandations.

Il faudrait donc, pour la cour des comptes, que le remplacement et la formation continue soient inscrits dans les missions de enseignants du second degré, que la bivalence soit instituée, qu'une partie de leur service soit annualisé, et que la mobilité des agrégés exerçant en collège soit systématique. Dans le premier degré, les directeurs d'école devraient être impliqués dans l'évaluation de leurs collègues.

Pour le SE-Unsa, ces recommandations sont essentiellement technocratiques. Elles se basent sur des prédictions des effets de mesures à peine à l'oeuvre et ignorent en partie la réalité du métier d'enseignant. Elles passent ainsi sous silence le quotidien des enseignants qui, au-delà des cours, travaillent en équipe pour construire leurs projets, suivent les situations des élèves les plus fragiles, rencontrent les familles et d'autres professionnels, et enfin, préparent les situations d'apprentissage, corrigent les évaluations et rendent compte des acquis.

Alors que la profession désespère de voir une gestion des ressources humaines répondre enfin à ses attentes et ses aspirations pour conjuguer réussite des élèves et épanouissement professionnel, ce énième rapport propose des réformes statutaires déconnectées de la réalité de son quotidien. Pire encore, il ignore l'engagement des personnels qui attendent de leur institution un meilleur accompagnement dans leur développement professionnel, l'amélioration de leur mobilité, et la prise en compte de leurs conditions de travail.

Si le système éducatif nécessite, comme tout système, observation et évaluation externes, celles-ci ne peuvent être seulement comptables et ignorer les réussites et les attentes des professionnels qui le font vivre.

Alors que l'attractivité du métier faiblit et que les difficultés de recrutement s'enkystent, le SE-Unsa juge les préconisations de la cour des comptes déconnectées et contre-productives.

Paris, le 4 octobre 2017

Stéphane Crochet

Secrétaire général

Contact presse : Brigitte Biardoux

01.44.39.23.93